VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

## Lionel M. Ricau. Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

# VENTE SANS PRÉCÉDENT

D'UNE

## Cargaison de 25 Chars de Marchandises non réclamées de la Division entière de la Louisiane du T. & P. R. R. Co., Est de Marshall, Texas,

A L'ENCHERE PUBLIQUE IL SERA VENDU

## SANS RESERVE OU LIMITE,

JEUDI, LE 22 AOUT 1907, A 10 HEURES A. M., AU DEPOT DU T. & P. R. R., AU PIED DE LA RUE THALIE.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur, Successeur de Harry H. Hodgson—Bureau No 315 rue Carondelet—Sous l'acte No 124 de 1890, pour le compte de qui cela peut concerner, comme suit: Cargaison de marchandises diverses non-réclamées de la division entière de la Louisiane de la T. & P. R. R. Co., comprenant toutes les lignes à l'est de Marshall, Texas, consistant de:

BOIS DE CONSTRUCTION, QUINCAILLERIE, EPICERIES, VERRERIE, FAIENCE, PAPIER, CONSERVES, CAFE, EFFETS MOBILIERS, INSTRUMENTS DE MUSIQUE, MERCERIE, MARCHANDISES SECHES, INSTRUMENTS ARATOIRES, SACS, ET UN LOT DE MARCHANDISES DIVERSES TROP NOMBREUSES POUR ETRE MENTIONNEES.

CONDITIONS—COMPTANT SUR LES LIEUX, AVANT LIVRAISON.

11 août—11 15 18 23

## J. L. Onorato. J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Martin Weydig.

No 82,068, Cour Civile de District Division E.

POUR en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 82,068, dans l'affaire intitulée Succession de Martin Weydig, ledit ordre daté et signé le 25 juillet 1907 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 29 août 1907, les propriétés foncières ci-après décrites:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus y appartenant et en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S. Claiborne, Magnolia, Gravier et l'avenue Tulane, anciennement rue Commune, ledit lot est désigné par la lettre H sur un plan de J. A. D'Hemecourt, député voyer de ville, daté le 5 janvier 1861, et mesurant vingt cinq pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue S. Claiborne, vingt six pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Magnolia, cent vingt sept pieds deux pouces sur la ligne de côté le plus près de la rue Gravier et cent quatorze pieds trois pouces et trois lignes sur la ligne du côté opposé le plus près de l'avenue Tulane, autrefois rue Commune.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville (autrefois la première municipalité), dans l'îlet borné par les rues Iberville [autrefois Douane], Roman, Prieur et Bienville [maintenant avenue Bienville], et désigné comme lot Nº 20 de l'îlet numéro soixante deux, sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté le 17 janvier 1849, et maintenant désigné sur le roll d'assessement de la paroisse d'Orléans comme lot No huit de l'îlet numéro 244, ledit lot mesurant vingt sept pieds de face à la rue Iberville [autrefois rue Douane] par cent neuf pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions: Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit d'un an, ou d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur en des acquéreurs, la portion à crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec la pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. Cinq pour cent de frais d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et devant être dues pour l'année 1907, et déposer dix pour cent de son enchère entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, et payer pour l'acte ou les actes de vente pardevant Robert P. Upton, notaire. Les loyers devant être collectés et retenus par l'exécuteur jusqu'à ce que l'acte ou les actes soient signés.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne.

A. G. Brice, A. W. Cooper, avocats pour l'exécuteur.

28 juil—28—août 4 11 18 25 29

## Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Propriété du Quatrième District,

No 2816 rue Freret,

Entre les rues Washington et Sixième.

VENTE A LA FOLLE ENCHÈRE,

POUR LE COMPTE DE

EVERARD L. FRANKLIN,

Qui a Failli de se Conformer avec l'Adjudication du 3 juillet 1907.

JEUDI, LE 22 AOUT 1907,

à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, signé le 27 mai et le 7 août 1907, dans l'affaire de la succession d'Alexander Scott, No 82,490 de ce dossier, je vendrai à l'encre et à l'endroit ci-dessus mentionné, comme suit—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington Sixième, Jacob, maintenant Freret, et St George ou Howard, étant l'îlet No 7 sur un certain plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville; ledit lot de terre est désigné par le No 10 sur un plan fait par Albert G. Blanchard, député voyer de ville, daté le 25 novembre 1872, une copie duquel dernier plan est annexé à la vente faite par Spencer Field à Alexander Scott, d'après l'acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, le 26 mai 1873; ledit lot mesure, d'après ledit plan de Blanchard, 30 pieds de face à la rue Freret par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot ou portion de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Freret et Howard et l'avenue Washington (l'îlet 96); ledit lot ou portion de terre est une partie oblongue du lot No 37, et mesurant trente pieds sur la ligne de côté le plus près de la rue Sixième, cent quatre-vingt pieds de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Freret, trente pieds de largeur sur le côté le plus près de l'avenue Washington, et cent quatre-vingt pieds de profondeur au long de la ligne le divisant de la balance du lot No 37 et le plus près de la rue Howard, le tout étant plus complètement décrit dans le devis annexé à la vente faite à Alexander Scott par acte passé pardevant Conrad G. Collins, notaire, le 22 septembre 1905.

N. B. Les deux portions devant être vendues ensemble comme un morceau.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un et deux et trois ans, avec huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement; les loyers de la propriété devant appartenir à la succession jusqu'au passage de l'acte de vente pardevant Rossière Esman, notaire, aux frais de l'acquéreur; et la balance non payée, s'il y en a, devant être garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec la pacte de "non aliénando", et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en sus et au dessus de son enchère toutes ses taxes de l'année 1907.

GEO. ST PAUL, Encanteur,
127 rue Carondelet.

Jas J. McLoughlin, avocat.

11 août—11 18 s2

## W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Cottage Simple, No 936 rue Mandeville.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, daté signé le 17 juillet 1907, In re No 83,017, Succession de Mme Dora Labin, et à moi adressé, je vendrai au JEUDI, le 22 août 1907, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Trois ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Marigny, Rempart et Bourgogne, désigné par le No deux, et mesurant, en mesure américaine, dix neuf pieds six pouces de face à la rue Mandeville, par soixante trois pieds, onze pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1907 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, et payer pour l'acte de vente et tous certificats. L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. L'acquéreur doit déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

W. R. METZLER,
Encanteur,
Bureau 312 rue Carondelet.

Walter L. Gleason, avocat.

21 juil—21 28—août 4 11 18 22

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

## Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### COTTAGE DANS LE TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION DE PIERRE AUGUSTE BONNET.

1823-25 rue Robertson entre les rues St-Antoine et Bourbon.

No 83,336—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 11 septembre 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté le 2 août 1907, pour le compte de la susdite succession, la propriété suivante, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson ou St Jean Baptiste, Bagatelle ou St Antoine et Claiborne, ladite portion de terre mesurant 40 pieds de face à la rue Robertson ou St Jean Baptiste, sur une profondeur de 88 pieds 5 pouces entre lignes parallèles, acquise par le défunt d'après un acte passé pardevant A. Dreyfous, notaire, le 17 mars 1880 et actuellement comprise également universel de sa femme, d'après un jugement rendu dans sa succession, No 30,972 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an, la portion à crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son ordre et endossés par lui portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de "non aliénando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devra être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets; l'acquéreur devra payer au dessus de son prix d'adjudication les taxes d'Etat de 1907 et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication et ne pas avoir droit au loyer qu'à partir du passage de l'acte d'acquisition. Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, aux frais de l'acquéreur.

Roger Meunier, avocat.

11 août—11 18 25—sept 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Succession de Michel Klair ou Michel Claier.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.—No 83 106

No 537 RUE BOLIVAR, ENTRE GRAVIER ET PERDIDO

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, Louis C. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 11 de septembre 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre d'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 7 août 1907 pour le compte de la susdite succession, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bolivar, Gravier, Bertrand et Perdido désigné par le No 29, sur un plan de C. A. Hedin, ingénieur civil, daté le 22 mai 1850, déposé dans le bureau de T. O. Stark, ancien notaire dans cette ville et formant plan No 9.

Ledit lot de terre mesure d'après ledit plan 30 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 112 pieds et 7 pouces.

Etant la même propriété acquise par le défunt par achat de Smithson H. Davis, Jr., d'après un acte pardevant James Fahey, notaire public, le 29 septembre 1874, enregistré au Bureau des Hypothèques, livre 103, page 498.

Termes—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de ville et d'Etat de 1907.

Acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, N. P., aux frais de l'acquéreur.

J. B. Grimage, avocat.

11 août—11 15 18 25—sept 1 8 11

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande et importante vente par le Shérif Civil du contenu entier et installations, etc., du local connu comme

"HOTEL ET RESTAURANT BRUNO."

Au Nos 200 à 208 rue Dauphine coin Iberville.

J. A. Mercier vs B. Schlegel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,082—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente publique sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 19 août 1907, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux Nos 200 à 208 rue Dauphine, coin de la rue Iberville connu comme "HOTEL BRUNO".

Le contenu entier et les installations, etc., desdits lieux, consistant d'un grand nombre de chambres complètement meublées; ameublements de salle à manger, salon, vestibule, bureau, savoyte, installations et ornements, etc., ustensiles de cuisine, porcelaines, verrerie, faïences, ferblanterie, articles plaqués, buanderie; aussi les marchandises de provision, whiskies, vins, liqueurs, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles F. Claiborne, avocat pour le demandeur.

7 août—7 8 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 4530 et 4532 rue Willow, coin de la rue Cadiz

Security Building and Loan Association vs Jas. L. Windham.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,189—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 août 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Clara, Willow, Cadiz et Jena, désigné par le No Treize de l'îlet No 656 sur un croquis privé annexé à un acte de vente de Frank A. Haas à Mme J. A. Ball, passé pardevant M. T. Dacros, anciennement notaire, le 25 octobre 1895 et d'après cela formant le coin des rues Cadiz et Willow et mesurant trente pieds de face à la rue Willow sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Cadiz.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Buck, Walshe & Buck, avocats pour la demanderesse.

19 juil—19 26—août 2 9 16 22

## AVIS AUX CREANCIERS

Roeff Brothers vs New York Millinery Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 77,600—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Irving R. Saal, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Gustave Lemle, avocat.

16 août—16 20 25

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 6:50 am
N. O.—Mobile Accom'n .... 11:59 am
Excursion dimanche..... 9:45 pm

DEPART.

N. Y. and N. O. Limited .... 8:00 pm
Cincinnati & Florida express 8:45 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express..... 9:15 am
Montgomery Accom'n ..... 6:00 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n. ... 5:00 pm
Excursion dimanche..... 7:40 am

## QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVER.

Cincinnati Limited ..... 10:55 a m
Pan American special. 8:55 p m
Local..... 4:45 p m
9 Points de Hattiesburg.. 8:00 am
Excursions du dimanche et mercredi pour Lumberton.
11 ..... 7:05 pm

DEPART.

Local..... 6:30 am
Pan American special. 9:10 am
Meridian et points int. 4:30 pm
Cincinnati Limited..... 7:50 pm
Excursions du dimanche et mercredi de Lumberton.
No 10 ..... 7:40 a m

## ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVER.

"The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati..... 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 12:30 a m
Local Mail..... 6:40 p m
Northern Express ..... 8:50 a m
McComb Accommodation.... 9:50 a m

DEPART.

"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati..... 9:25 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati ..... 7:10 p m
Local Mail..... 5:35 a m
Northern Express..... 4:30 p m
McComb Accommodation .. 2:50 p m

## THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVE.

Vicksburg express..... 5:50 p m
Memphis Express ..... 5:15 a m
Baton Rouge et Woodville Accommodation ..... 9:40 a m

DEPART.

Vicksburg express..... 7:00 a m
Memphis Express ..... 3:15 p
Baton Rouge et Woodville Accommodation..... 4:00 p m

## SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVER.

Local..... 11:10 a m
N. O. and Houston..... 5:10 p m
Pacific Coast Express..... 5:35 a m
Sunset Express..... 6:45 p m

DEPART.

Local..... 3:00 p m
N. O. and Houston..... 6:40 a m
Pacific Coast Express..... 9:00 p m
Sunset Express..... 11:55 a m

## NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVER.

Dimanche seulement.
Alger..... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche samedi.
Alger..... 9:55 a
Samedi et dimanche seulement
Alger..... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 6:40 p m

DEPART.

Dimanche seulement.
Alger..... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger..... 4:20 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger..... 5:30 p m

## LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.

Tous les jours excepté dimanche.
Bonnet Carré..... 9:10 a m
Dimanche seulement.
Bonnet Carré..... 7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger..... 8:00 a m
Shell Beach..... 10:02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche.
Pour Bonnet Carré et Shell Beach. 4:10 p
Dimanche seulement.
Shell Beach..... 5:30 a
Shell Beach..... 8:00
Bonnet Carré..... 5:30
Shell Beach..... 7:30

## NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART

Tous les jours.
Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton.... 7:20 a m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville et Folsom..... 4:30 p m
Excursions des dimanches et mercredis
Bogalusa, Covington et Mandeville..... 7:20 a m

ARRIVE

Tous les jours.
Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton.... 7:20 p m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville et Folsom ..... 8:45 a m
Excursion des dimanches et mercredis
Bogalusa, Covington et Mandeville ..... 7:20 a m

## LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVER

N. Y. and N. O. Limited .... 9:40 am
Cincinnati & Florida express 7:20 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express..... 8:30 pm
Montgomery Accom'n..... 6:45 pm

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Martin Weydig.

No 82,068, Cour Civile de District Division E.

POUR en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 82,068, dans l'affaire intitulée Succession de Martin Weydig, ledit ordre daté et signé le 25 juillet 1907 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 29 août 1907, les propriétés foncières ci-après décrites:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là dessus y appartenant et en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S. Claiborne, Magnolia, Gravier et l'avenue Tulane, anciennement rue Commune, ledit lot est désigné par la lettre H sur un plan de J. A. D'Hemecourt, député voyer de ville, daté le 5 janvier 1861, et mesurant vingt cinq pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue S. Claiborne, vingt six pieds deux pouces et une ligne de face à la rue Magnolia, cent vingt sept pieds deux pouces sur la ligne de côté le plus près de la rue Gravier et cent quatorze pieds trois pouces et trois lignes sur la ligne du côté opposé le plus près de l'avenue Tulane, autrefois rue Commune.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville (autrefois la première municipalité), dans l'îlet borné par les rues Iberville [autrefois Douane], Roman, Prieur et Bienville [maintenant avenue Bienville], et désigné comme lot Nº 20 de l'îlet numéro soixante deux, sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté le 17 janvier 1849, et maintenant désigné sur le roll d'assessement de la paroisse d'Orléans comme lot No huit de l'îlet numéro 244, ledit lot mesurant vingt sept pieds de face à la rue Iberville [autrefois rue Douane] par cent neuf pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions: Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit d'un an, ou d'un et deux ans, à l'option de l'acquéreur en des acquéreurs, la portion à crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec la pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. Cinq pour cent de frais d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et devant être dues pour l'année 1907, et déposer dix pour cent de son enchère entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, et payer pour l'acte ou les actes de vente pardevant Robert P. Upton, notaire. Les loyers devant être collectés et retenus par l'exécuteur jusqu'à ce que l'acte ou les actes soient signés.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne.

A. G. Brice, A. W. Cooper, avocats pour l'exécuteur.

28 juil—28—août 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District,

No 2816 rue Freret,

Entre les rues Washington et Sixième.

VENTE A LA FOLLE ENCHÈRE,

POUR LE COMPTE DE

EVERARD L. FRANKLIN,

Qui a Failli de se Conformer avec l'Adjudication du 3 juillet 1907.

JEUDI, LE 22 AOUT 1907,

à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, signé le 27 mai et le 7 août 1907, dans l'affaire de la succession d'Alexander Scott, No 82,490 de ce dossier, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné, comme suit—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington Sixième, Jacob, maintenant Freret, et St George ou Howard, étant l'îlet No 7 sur un certain plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville; ledit lot de terre est désigné par le No 10 sur un plan fait par Albert G. Blanchard, député voyer de ville, daté le 25 novembre 1872, une copie duquel dernier plan est annexé à la vente faite par Spencer Field à Alexander Scott, d'après l'acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, le 26 mai 1873; ledit lot mesure, d'après ledit plan de Blanchard, 30 pieds de face à la rue Freret par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot ou portion de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Freret et Howard et l'avenue Washington (l'îlet 96); ledit lot ou portion de terre est une partie oblongue du lot No 37, et mesurant trente pieds sur la ligne de côté le plus près de la rue Sixième, cent quatre-vingt pieds de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Freret, trente pieds de largeur sur le côté le plus près de l'avenue Washington, et cent quatre-vingt pieds de profondeur au long de la ligne le divisant de la balance du lot No 37 et le plus près de la rue Howard, le tout étant plus complètement décrit dans le devis annexé à la vente faite à Alexander Scott par acte passé pardevant Conrad G. Collins, notaire, le 22 septembre 1905.

N. B. Les deux portions devant être vendues ensemble comme un morceau.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en un et deux et trois ans, avec huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement; les loyers de la propriété devant appartenir à la succession jusqu'au passage de l'acte de vente pardevant Rossière Esman, notaire, aux frais de l'acquéreur; et la balance non payée, s'il y en a, devant être garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec la pacte de "non aliénando", et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en sus et au dessus de son enchère toutes ses taxes de l'année 1907.

GEO. ST PAUL, Encanteur,
127 rue Carondelet.

Jas J. McLoughlin, avocat.

11 août—11 18 s2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

John P. LeBocque, agent, vs John Lefaux.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 30,506—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, le 27me jour d'août 1907, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—un baril contenant du whiskey, un graphophone, un lot de liqueurs assorties, cigares, chaises, cigarettes, une boîte de bière, etc., saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de CITE de la Nouvelle Orléans. Paul D. Maloney, avocat pour le demandeur.

16 août—16 22 27

Pierre Lonatas vs P. J. Mooney.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 30,592—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Div. A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le deuxième district de cette ville, MARDI, le 20me jour d'août 1907, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite à savoir: Un cheval bai—Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

Sidney F. Gautier, avocat pour le demandeur.

9 août—9 15 20

Peter G. Charbonnet vs Mlle M. (alias Jesse) Childs.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 30,734—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Dewning, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 20me jour d'août 1907, à 11:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—Un lot de meubles de maison assorti, à éventaile électriques etc. Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Légier & Gleason, avocats pour le demandeur.

9 août—9 15 20

## CHEMINS —DE— FER.

Heures d'arrivées et de départs.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michel Klair ou Michel Claier.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.—No 83 106

No 537 RUE BOLIVAR, ENTRE GRAVIER ET PERDIDO

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, Louis C. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 11 de septembre 1907, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre d'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 7 août 1907 pour le compte de la susdite succession, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bolivar, Gravier, Bertrand et Perdido désigné par le No 29, sur un plan de C. A. Hedin, ingénieur civil, daté le 22 mai 1850, déposé dans le bureau de T. O. Stark, ancien notaire dans cette ville et formant plan No 9.

Ledit lot de terre mesure d'après ledit plan 30 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 112 pieds et 7 pouces.

Etant la même propriété acquise par le défunt par achat de Smithson H. Davis, Jr., d'après un acte pardevant James Fahey, notaire public, le 29 septembre 1874, enregistré au Bureau des Hypothèques, livre 103, page 498.

Termes—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de ville et d'Etat de 1907.

Acte de vente pardevant G. G. Kronenberger, N. P., aux frais de l'acquéreur.

J. B. Grimage, avocat.

11 août—11 15 18 25—sept 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mlle Annie Monaghan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 82,445.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 20 août 1907, à ——, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 732 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 15 juillet 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

1° Une moitié indivis de l'intérêt dans et à la propriété comme suit décrite, à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bertrand, Bellvar, Gravier et Perdido, désigné par le No 10 sur un plan dressé par C. A. Hedden, architecte, daté le 22 mai 1850, déposé pour référence en l'étude de T. O. Starck, notaire, comme plan No 9; le dit lot mesurant trente pieds deux pouces et une lignes de face à la rue Bertrand par cent vingt deux pieds sept pouces de profondeur entre lignes parallèles acquis par acte de vente passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 27 juillet 1905 et enregistré en le livre des Transports 201, Folio 759.

Les améliorations comprennent le joli cottage double 536-538 rue Bertrand, contenant 4 chambres de chaque côté, retiré de la banquette.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1907 et déposer 10 0/0 du prix d'achat en les mains de l'encanteur. L'acte de vente pardevant John